



REVUE DES ÉTUDES BYZANTINES

Institut français d'études byzantines
21, rue d'Assas
75006 Paris
reb@icp.fr

Normes éditoriales

Juin 2024

I. GÉNÉRALITÉS

- 1.1. La *REB* (*Revue des études byzantines*), publication de l'Institut français des études byzantines (IFEB, Paris), est éditée par Peeters Publishers. Elle accueille des articles rédigés en français et dans d'autres langues européennes (allemand, anglais, espagnol, italien). La revue ne publie pas d'articles en langues grecque et slaves.
- 1.2. Un auteur qui propose un article à la *REB* s'engage à ne pas le soumettre simultanément à un autre périodique ou ouvrage collectif ou site de publication en ligne. Le travail présenté doit être original et ne pas avoir été publié ailleurs, y compris dans une autre langue ni sous une forme remaniée.
- 1.3. L'auteur soumettant des illustrations doit auparavant avoir acquis les droits de reproduction nécessaires et en fournir les attestations à la revue ; qualité minimale 600 dpi.
- 1.4. Les articles doivent être envoyés à la rédaction à l'adresse : reb@icp.fr. Les articles sont soumis à l'avis du comité de rédaction puis, s'ils sont jugés recevables, à deux rapporteurs extérieurs en double aveugle.

L'envoi comprendra dans les deux cas le texte de l'article au format Word et PDF, un résumé de l'article de 1 000 signes au maximum (espaces compris) en deux langues, dont l'anglais (le résumé aura été revu par un anglophone), les légendes des figures éventuelles et l'adresse postale de l'auteur.

- 1.5. Les auteurs reçoivent un jeu de premières épreuves en PDF qu'ils corrigent soit sur papier, en utilisant les conventions de l'Imprimerie nationale (voir l'annexe), soit sur le document PDF, en s'inspirant de ces conventions. Ils renvoient leurs corrections par courriel à la revue. Les corrections ne doivent pas comprendre d'ajout de texte d'auteur et le nombre des notes ne doit pas être modifié. Les auteurs ne reçoivent pas de secondes épreuves. À la parution, les auteurs reçoivent un tiré-à-part sous format PDF et un exemplaire de la revue.

II. SAISIE DU TEXTE

- 2.1. Le texte en caractères latins est saisi sous Microsoft Office Word en police Times ou Times New Roman.
- 2.2. Le texte en caractères grecs est saisi dans une police grecque unicode, qui peut être la même que la police principale.
- 2.3. Le corps du texte doit être saisi en 12 points, les citations longues (insérées dans le corps de l'article et mise dans un paragraphe en retrait) en 11 points, les notes en 10 points. On utilisera la feuille de style Word téléchargeable à l'adresse suivante : <https://mycore.core-cloud.net/index.php/s/GhWecWF3sVLvPkH>.
- 2.4. Les notes sont à insérer en utilisant la numérotation automatique continue.

III. CONVENTIONS TYPOGRAPHIQUES

Ces conventions valent principalement pour le français. Voir 5.4 pour les autres langues.

- 3.1. Les majuscules sont accentuées.
- 3.2. Des espaces insécables sont insérées :
 - avant les signes de ponctuation doubles (: ; ! ?)
 - après ou avant les chiffres quand ceux-ci sont liés aux caractères qui précèdent ou qui suivent (p. 6, n. 7, l. 8, n° 9, fig. 10, f. 12, 2 t., 14 ans, 5 000, et toutes les unités métriques : 15 km, 16 m, 17 cm, 18 mm)
 - entre le point après l'initiale du prénom et le nom des personnes citées (voir plus bas en 6.2)
 - après le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant (voir plus bas en 3.4)
 - entre la revue et le numéro de la revue (voir plus bas en 6.7)
- 3.3. Les appels de notes, en exposants, sont placés à l'extérieur des guillemets, mais à l'intérieur des signes de ponctuation : « citation »¹², et non « citation¹² », mais exemple¹². et non exemple.¹²
- 3.4. On utilisera en français les guillemets typographiques (chevrons) « - ». Le guillemet ouvrant est suivi d'un espace insécable, le guillemet fermant est précédé d'un espace insécable. Les guillemets anglais “-” sont utilisés pour une citation placée à l'intérieur des guillemets en chevrons, sans espaces.
- 3.5. Les crochets droits [] remplacent les parenthèses si l'on se trouve déjà à l'intérieur de parenthèses.
- 3.6. Les siècles sont écrits en chiffres arabes suivis de « e » en exposant : 7^e et non VII^e ou VII^{ème}, 12^e et non XII^e ou XII^{ème}. On écrira « siècle » en entier, sauf à l'intérieur de parenthèses ou de crochets où on emploiera « s. ». Lorsque la langue de l'article exclut un tel usage (espagnol, italien, etc.), on emploiera les petites capitales. L'indication d'ordinal n'est pas en exposant en anglais et en grec : 12th, 12^o.

Toutefois, on conservera inchangés les titres des ouvrages comprenant la mention de siècles en chiffres romains cités en référence. Ils seront alors saisis en petites capitales : XIV^e s. et non XIV^e s.

- 3.7. Pour citer un document dont les pages sont numérotées en chiffres romains, utiliser des petites capitales : p. XCII et non p. xcii.
- 3.8. Hormis pour un trait d'union (-), on emploiera le tiret demi-cadratin (–) et non le cadratin.
- 3.9. Dans le corps du texte, à la première citation d'un nom d'auteur, on ne donnera pas seulement l'initiale mais le prénom développé. Ensuite, on donnera initiale et nom ou nom seul, au choix.
- 3.10. Les citations bibliques sont indiquées en italique, dans la langue d'origine et en traduction.
- 3.11. Pour les chiffres en grec, on fera attention à employer les bons caractères : *stigma* pour le chiffre 6 (ς code U+03DB) ; signe numérique haut (´ code U+0374) et bas (˘ U+0375) pour les nombres.

IV. ABRÉVIATIONS

- 4.1. Les mesures de distance sont données abrégées : « km », « m », « cm », « mm », sans point.
- 4.2. « Numéro » s'abrège « n° » et au pluriel « nos ». Utiliser les caractères « ° » ou « os » en exposants, et non le caractère « ° ». En anglais : « no. » et « nos. ». Ne pas utiliser n° pour les répertoires prosopographiques, mais l'abréviation suivie directement d'un espace insécable et du nombre : *PLP* 10902.
- 4.3. Après « *s.v.* », on cite la rubrique sans guillemets (*s.v.* μυστήριον).
- 4.4. Pour les livres bibliques, on utilisera les abréviations de la collection des Sources chrétiennes (https://sourceschretiennes.org/sites/default/files/documents/DirectivesSC_2.2%20mars2023.pdf, Annexe VI, p. 97-100), en français ; dans les autres langues, on respectera l'usage courant du pays.

V. LANGUES ÉTRANGÈRES

- 5.1. Les mots latins isolés et les citations sont en *italiques* (*ca* [sans point en français, mais *ca.* avec point suivi d'une espace pour *circa* en anglais], *passim*, *infra*, *supra*, *s.v.*, *op. cit.*, *art. cit.*, *ibidem*, *idem*, *eadem*, *eidem*, *et alii*), sauf « cf. » et « etc. ». Dans une citation ou une référence bibliographique avec titre latin, on emploiera toujours u et i en minuscule, V et I en majuscule. L'abréviation i.-e. (mais i.e. dans un texte anglais) reste en romain.
- 5.2. Les citations d'autres langues étrangères en caractères latins sont placées entre guillemets et en caractères droits. Pour les citations longues (plus de 5 lignes), il est préférable de les insérer dans le corps de l'article et de les mettre dans un paragraphe en retrait en corps 11 (style Citation), sans guillemets.
- 5.3. Les citations en caractères non latins (grec, slavon, syriaque, etc.) sont écrites sans guillemets. En grec, les signes de ponctuation sont précédés d'espaces seulement pour le point d'interrogation et les guillemets français : ἄβαν ; « ἄβαν » (norme utilisée pour les éditions de textes grecs).
- 5.4. Un article dans une autre langue que le français respectera l'usage typographique de sa langue quant aux signes de ponctuation (ainsi, signes de ponctuation non précédés d'un espace, même insécable, en anglais et en allemand ; guillemets anglais “-” ou allemands „-“, etc.).

NB : ces usages typographiques seront respectés même pour les références bibliographiques, de manière à ce qu'il n'y ait qu'une seule typographie par article.

Si l'article est en français, les références seront présentées ainsi :

H. CHADWICK, *East and West : The Making of a Rift in the Church from Apostolic Times until the Council of Florence*, Oxford 2003.

Ph. BLAUDEAU, *Le siège de Rome et l'Orient (448-536) : étude géo-ecclésiologique*, Roma 2012.

A. FYRIGOS, Il cardinale Bessarione « traduttore » della *Summa contra Gentiles* di Tommaso d'Aquino, *RSBN* N.S. 48, 2011, p. 137-266.

Si l'article est en anglais, en allemand, en italien ou en espagnol, ces mêmes références seront présentées ainsi :

H. CHADWICK, *East and West: The Making of a Rift in the Church from Apostolic Times until the Council of Florence*, Oxford 2003.

Ph. BLAUDEAU, *Le siège de Rome et l'Orient (448-536): étude géo-ecclésiologique*, Roma 2012.

A. FYRIGOS, Il cardinale Bessarione "traduttore" della *Summa contra Gentiles* di Tommaso d'Aquino, *RSBN* N.S. 48, 2011, p. 137-266.

- 5.5. Aucun choix de translittération n'est imposé. On veillera seulement à l'uniformisation au long de l'article. Les titres en langues slaves sont cités en caractères cyrilliques, sauf les noms d'auteurs, translittérés ; de même pour les titres en langue grecque et les noms d'auteurs grecs. Quand un nom ou prénom existe en français et n'est pas excessivement vieilli, on adopte la forme francisée : Jean Damascène, et non Ióannès Damaskènos ; Georges Pachymère ou Georges Pachymérés, et non Géôrgios Pachymérés ; mais Andronic II ou Andronikos II, et non Andronique II. La translittération intégrale des noms propres (du type Géôrgios Pachymérés) doit être réservée à des articles où il existe un risque réel de confusion prosopographique. Pour le reste, on suit l'usage majoritaire de la revue.
- 5.6. Majuscules : elles sont laissées à l'appréciation des auteurs en anglais. Dans les éditions de textes grecs, on mettra une majuscule seulement aux noms propres, mais pas aux noms communs pour Dieu (θεός, πατήρ...), sauf Χριστός pris comme nom propre.

VI. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Un style **Zotero** adapté à la *REB* a été développé par B. Dumont pour la revue ; il est librement téléchargeable, avec son manuel d'utilisation, à l'adresse suivante : <https://zenodo.org/communities/csl-clio/>. Nous vous incitons vivement à en faire usage.

De nombreux exemples pratiques sont donnés au paragraphe VIII.

Les références bibliographiques doivent comprendre :

- 6.1. Le nom de l'auteur ou de l'éditeur – y compris l'éditeur de sources – en PETITES CAPITALES, accentuées si nécessaire, précédé de la/des initiale(s) du/des prénom(s) en majuscules. Quand il y a plus d'un auteur ou éditeur, les deux derniers noms sont coordonnés par « et » (« and », « und », etc. selon la langue de l'article), tandis que les précédents sont séparés par des virgules. Le nom du ou des éditeurs est suivi de (éd.) en français ; en anglais, en italien et en espagnol, de (ed.) ou (eds.) selon qu'il y en a un ou plusieurs ; en allemand, de (hrsg.). On utilisera la même abréviation pour les directeurs de publication.
- 6.2. Un espace insécable doit être placé entre le point suivant l'initiale du prénom et le nom de famille. Si l'auteur a plusieurs prénoms, on placera des insécables entre chacun d'entre eux. On ne retient qu'une lettre à l'initiale, sauf lorsqu'il s'agit d'un son unique, dans ce cas la deuxième lettre est en minuscule (ex. Ph., Th., mais pas Cl. ou Fr.).
- 6.3. Par convention, le titre d'un article ou d'un chapitre de livre est donné en caractères droits sans guillemets.

- 6.4. Le titre d'un ouvrage ou d'une revue est mis en *italiques*, éventuellement abrégé (voir ci-dessous).
- 6.5. Les titres de publications en grec doivent conserver l'accentuation de la publication d'origine (notamment l'accentuation polytonique), qui doit être vérifiée sur l'ouvrage.
- 6.6. Les collections seront indiquées autant que possible, entre parenthèses après le titre, en romain (voir 8.2) ; le numéro dans la collection est séparé de son titre par un espace insécable et donné en chiffres arabes. Les collections sont données dans l'alphabet original : (Ανάλεκτα Βλατάδων 30)
- 6.7. Il y a un espace insécable entre le titre de la revue et le numéro de celle-ci, mais pas de ponctuation : *REB* 42.
- 6.8. De même, il n'y a pas de ponctuation entre le lieu et la date de parution d'un ouvrage, mais un espace simple : Paris 1950. Lorsqu'il y a plus d'une ville de publication, les villes sont séparées par virgule et espace simple : Leuven, Paris 2007.
- 6.9. Les noms de villes de publication sont donnés dans la forme usuelle du pays de publication. Quelle que soit la langue de l'article, on aura donc : Paris, München, London, Roma, Sevilla, Thessaloniki ou Thessalonike (selon le système de translittération retenu), Beograd, Moskva, Città del Vaticano. Les États des États-Unis d'Amérique sont précisés sous forme de sigle, en majuscule après virgule, sans point d'abréviation (Washington, DC 2002 ; Chicago, IL 2000).
- 6.10. Écrire pour les renvois aux pages : « p. 12 », « p. 13-14 » (et non « p. 13 s. ») et « p. 15-20 » (et non « p. 15 ss. »). Pour un article, on indiquera la pagination complète lors de sa première occurrence dans les notes ou dans la liste d'abréviation finale, même pour renvoyer à une page donnée : « p. 220-256, ici p. 232 » ou « p. 220-256, here p. 232 ». Quand on précise un renvoi à une note, pas de virgule entre page et note : p. 250 n. 23.
- 6.11. En cas de réimpression ou de reprise d'un article, on indiquera toujours sa publication originale, et si possible les réimpressions, entre crochets, après la référence originale complète : M. HARL, Les modèles d'un temps idéal dans quelques récits de vie chez les Pères cappadociens, dans J.-M. LEROUX (éd.), *Le temps chrétien de la fin de l'Antiquité au Moyen Âge, III^e-XIII^e siècles*, Paris 1984, p. 220-241 [repris dans EADEM, *Le Déchiffrement du sens. Études sur l'herméneutique chrétienne d'Origène à Grégoire de Nysse* (Études augustiniennes, série Antiquité 135), Paris 1993, p. 313-334].
- 6.12. Pour les manuscrits, on utilisera à la première occurrence la forme complète, Ville, dépôt, Cote dans la langue d'origine : se reporter aux formes de référence de la base de données Pinakes (<http://pinakes.irht.cnrs.fr>). On indiquera également le numéro Diktyon. Aux occurrences suivantes, on utilisera autant que possible une cote abrégée, éventuellement sous forme latine, selon un système cohérent pour tous les manuscrits cités dans un article. Lorsqu'un nombre significatif de manuscrits est mentionné dans l'article (une dizaine ou plus), on fera figurer en fin d'article une liste des manuscrits cités, avec leur cote complète et leur numéro Diktyon (il est dans ce cas inutile d'indiquer le Diktyon à la première occurrence).

Exemples : Cambridge (MA), Harvard College Library, Houghton Library, MS. Typ. 46 (Diktyon 12327), qui peut être cité ensuite soit Cambridge Typ. 46, soit *Cantabr. Typ. 46*.

Wien, Österreichische Nationalbibliothek (ou ÖNB), theol. gr. 28 (Diktyon 71695), qui peut être cité ensuite soit Wien theol. gr. 28, soit *Vindob. theol. gr. 28*.

On indiquera les folios de la manière suivante, avec les mention de recto et de verso en exposant : f. 12^r, f. 13^{r-v}, ff. 12^r-14^v. Pour simplifier, on peut omettre l'indication du recto (mais jamais du verso) : f. 12 = f. 12^r. ff. 12-14^v = ff. 12^r-14^v. Il en va de même pour les pages, uniquement pour les manuscrits : p. 12, pp. 12-14.

VII. ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- 7.1. Périodiques et collections : ce sont celles de la *REB* (indiquées dans les dernières pages de la revue et en annexe à ce document). D'autres abréviations peuvent être définies par chaque auteur selon ses besoins : elles doivent figurer dans la liste finale des abréviations de l'article.
- 7.2. Les auteurs donneront une liste finale des abréviations de l'article, ou placeront cette liste dans une note liminaire si elle est très brève (1 à 3 entrées). Toute référence citée plus d'une fois dans l'article doit figurer dans cette liste d'abréviations. La forme abrégée comprendra seulement le nom de l'auteur en petites capitales (sans l'initiale du prénom), et quelques mots significatifs du titre, en italiques si c'est un titre de livre, sinon en romain.

JANIN, *Églises et monastères* : R. JANIN, *Le siège de Constantinople et le patriarcat œcuménique. III, Les églises et les monastères* (Géographie ecclésiastique de l'Empire byzantin 3), Paris 1969² (1953¹).

DARROUZÈS, Dossier : J. DARROUZÈS, Dossier sur le charismatique, dans P. WIRTH (éd.), *Polychronion. Festschrift Franz Dölger zum 75. Geburtstag*, Heidelberg 1966, p. 150-165.

La liste finale sera classée par ordre alphabétique des formes abrégées (donc par noms d'auteurs).

- 7.3. On évitera d'utiliser : *op. cit.* (ouvrages) et *art. cit.* (articles). IDEM/EADEM/EIDEM ou *ibidem* ne seront employés que dans les notes qui suivent immédiatement celles où figurent une référence donnée, sans aucune autre référence interposée, et en toutes lettres (pas de *id.* ou *ibid.*).

VIII. QUELQUES EXEMPLES

8.1. Monographies

V. GRUMEL, *La chronologie*, Paris 1958.

Le numéro d'ordre d'édition est placé en exposant après la date :

J. PARGOIRE, *L'Église byzantine de 527 à 847*, Paris 1905².

8.2. Collections et séries (facultatif mais conseillé)

La série est indiquée dans l'alphabet original entre parenthèses en caractères droits immédiatement après le titre. Le numéro suit, en chiffres arabes, précédé d'un espace insécable.

J. DARROUZÈS, *Épistoliers byzantins du X^e siècle* (AOC 6), Paris 1960.

8.3. Ouvrages collectifs

G. PRINZING et D. SIMON (éd.), *Fest und Alltag in Byzanz*, München 1990.

8.4. Actes de colloques

B. HOLZER (éd.), *Mgr Petit, assomptionniste, fondateur des Échos d'Orient, archevêque latin d'Athènes (1868-1927). Actes du Colloque de Rome, 15-17 décembre 1997* (OCA 266), Roma 2002.

8.5. Tome cité

En chiffres romains après le titre ou après la collection si elle existe.

A. F. GFRÖRER, *Byzantinische Geschichten*, II, Graz 1874, p. 125.

Titre de volume

Attention à la ponctuation lorsque le titre d'un volume est cité : point avant le numéro de tome, virgule après. Cet ensemble n'est pas en italique.

R. JANIN, *Le siège de Constantinople et le patriarcat œcuménique*. III, *Les églises et les monastères* (Géographie ecclésiastique de l'Empire byzantin 3), Paris 1969² (1953¹).

8.6. Articles de périodiques

V. GRUMEL, La lettre du pape Étienne V à l'empereur Basile I^{er}, *REB* 11, 1953, p. 129-155.

Lorsque l'article est disponible en ligne, on peut ajouter son DOI :

V. GRUMEL, La lettre du pape Étienne V à l'empereur Basile I^{er}, *REB* 11, 1953, p. 129-155 (DOI : 10.3406/rebyz.1953.1078).

8.7. Articles dans un ouvrage collectif ou chapitre d'ouvrage

J. DARROUZÈS, Dossier sur le charisticariat, dans P. WIRTH (éd.), *Polychronion. Festschrift Franz Dölger zum 75. Geburtstag*, Heidelberg 1966, p. 150-165.

8.8. Articles de dictionnaires

Les numéros de volumes des dictionnaires sont en chiffres arabes. La ville de publication n'est pas indiquée, mais l'année l'est.

S. VAILHÉ, Acémètes, *DHGE* 1, 1912, col. 274-282.

S. SALAVILLE, Eustathe de Sébaste, *DTC* 5, 1913, col. 2604-2626.

8.9. Outils prosopographiques

PmBZ 27710.

PLP 27710.

8.10. Sources

Quand on cite un volume qui est une édition de source non pour le texte édité/traduit, mais pour son contenu critique ou pour signaler de manière générique l'existence d'une édition ou traduction, on citera le volume (ou l'article) suivant la forme indiquée dans les points précédents : ex. A. FAILLER, *Georges Pachymères, Relations historiques*. III-IV, *Livres VII-IX, X-XIII* (CFHB 24.3-4), Paris 1999.

Lorsqu'on cite une source (ancienne, médiévale ou moderne) pour le texte de la source, on mentionnera, quand il existe un auteur identifié et/ou un titre d'œuvre :

- le nom de l'auteur sous sa forme standard dans la langue de l'article,
- le titre de l'œuvre (titre court artificiel appelé aussi titre de forme, soit dans la langue de l'article, soit en latin, du type *Historia/Histoire/History*),
- la référence canonique si elle existe (livre, chapitre, paragraphe),

- la mention de l'édition utilisée. On rappellera ou non le titre de cette édition, selon l'exigence de clarté ; on peut en particulier s'en dispenser quand une collection avec numéro est mentionnée et que l'abréviation est dans la même langue que la référence complète.

DÈMÈTRIOS KYDONÈS, *Correspondance*, 12, éd. R.-J. LOENERTZ, *Démétrius Cydonès. Correspondance* (ST 186 et 208), I-II, Città del Vaticano 1956-1960, I, p. 123-124.

ou

DÈMÈTRIOS KYDONÈS, *Correspondance*, 12, éd. R.-J. LOENERTZ (ST 186 et 208), I-II, Città del Vaticano 1956-1960, I, p. 123-124.

mais

THÉODORE LECTEUR, *Histoire ecclésiastique*, II, 24, éd. G. C. HANSEN, *Theodoros Anagnostes Kirchengeschichte* (GCS N. F. 3), Berlin 1995² (1971), p. 230, 5-15.

Vie de Pierre d'Atroa (BHG 2364), XVII, 10, éd. et trad. V. LAURENT, *La Vie merveilleuse de saint Pierre d'Atroa* (SH 29), Bruxelles 1956, p. 107.

ou

Vie de Pierre d'Atroa (BHG 2364), XVII, 10, éd. et trad. V. LAURENT (SH 29), Bruxelles 1956, p. 107.

Le numéro de la *BHG* associé à une vie de saint sera précisé dans la référence ; le numéro de la *CPG* associé à un écrit patristique le sera si nécessaire en fonction du contexte de l'article.

Quand l'œuvre est anonyme et sans titre (cas des éditions de documents en particulier), on entrera la référence sous un titre court artificiel dans la langue de l'article, ou à défaut en latin :

Actes du Prodrome, n° 12, éd. A. GUILLOU, *Les archives de Saint-Jean-Prodrome sur le mont Ménécée* (Bibliothèque byzantine, Documents 3), Paris 1955, p. 234, 12-15.

Un auteur ancien sera cité d'après la division usuelle de son texte (chapitre, paragraphe, vers) ; il est cependant toujours utile de préciser l'édition utilisée :

HOMÈRE, *Iliade*, I, 137
PAUSANIAS, II, 20, 3-5

8.11. Citation des lignes d'une source après virgule ; on ne précise l. que lorsqu'il y a une ambiguïté.

GRÉGOIRE DE NYSSE, *In Canticum canticorum*, VI, éd. H. LANGERBECK (GNO VI), Leiden, 1960, p. 178, 19-21 (éventuellement 178, l. 19-21).

Les divisions de la *PG* (ou d'autres éditions anciennes) sont indiquées en majuscule ou minuscule, selon l'usage, immédiatement après la colonne ou la page.

PSEUDO-ANASTASE, *Quaestiones*, VI, *PG* 89, 385A-B.
PLATON, *République*, V, 479a (éventuellement, quand il faut préciser les lignes : 479a2-5)

On ne mentionnera pas col. ou p. pour les collections *PG*, *PL*, *PO*.

La rédaction

IX. ABRÉVIATIONS USUELLES DE LA REVUE DES ÉTUDES BYZANTINES

AA	Archives de l'Athos
AASS	<i>Acta Sanctorum</i>
AB	Ἀνάλεκτα Βλατάδων
ACIEB	Actes des Congrès internationaux des études byzantines
ACO	Acta conciliorum oecumenicorum
<i>An. Boll.</i>	<i>Analecta bollandiana</i>
<i>AntTard.</i>	<i>Antiquité tardive</i>
AOC	Archives de l'Orient chrétien
AOL	Archives de l'Orient latin
BA	Byzantinisches Archiv
BAR-IS	British Archaeological Reports, International Series
BAT	Bibliothèque de l'Antiquité tardive
BBGG	<i>Bollettino della Badia Greca di Grottaferrata</i>
BCH	<i>Bulletin de correspondance hellénique</i>
BCHmc	<i>Bulletin de correspondance hellénique moderne et contemporain</i>
BD	Βυζαντινός δόμος
BF	<i>Byzantinische Forschungen</i>
BHG	<i>Bibliotheca hagiographica Graeca</i>
BKM	Βυζαντινά Κείμενα και Μελέται
BMGS	<i>Byzantine and Modern Greek Studies</i>
BMFD	J. P. THOMAS, A. C. HERO et G. CONSTABLE (éd.), <i>Byzantine Monastic Foundation Documents, I-V</i> (Dumbarton Oaks Studies 35), Washington, DC 2000
BP	<i>Biblia patristica</i>
BRIQUET	Ch.-M. BRIQUET, <i>Les filigranes : dictionnaire historique des marques du papier (de leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600)</i> , I-IV, Leipzig 1923
BS	<i>Byzantinoslavica</i>
BSGRT	Bibliotheca scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana
<i>BSym.</i>	<i>Βυζαντινά Σύμμεικτα</i>
Byz.	<i>Byzantion</i>
<i>Byzan.</i>	<i>Βυζαντιανά</i>
ByzAus	Byzantina Australiensa
ByzSorb	Byzantina Sorbonensia
BZ	<i>Byzantinische Zeitschrift</i>
CA	<i>Cahiers archéologiques</i>
CAG	Commentaria in Aristotelem Graeca
CCSG	Corpus christianorum, series Graeca
CCSL	Corpus christianorum, series Latina
CCT	Corpus Christianorum in Translation
CFHB	Corpus fontium historiae Byzantinae
CPG	<i>Clavis patrum Graecorum</i>
CRAI	<i>Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres</i>
CSCO	Corpus scriptorum christianorum orientalium
CSHB	Corpus scriptorum historiae Byzantinae
CUF	Collection des Universités de France
DACL	<i>Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie</i>
<i>DChAE</i>	<i>Δελτίον τῆς χριστιανικῆς ἀρχαιολογικῆς ἐταιρείας</i>
DBI	A. M. GHISALBERTI et alii (éd.), <i>Dizionario biografico degli Italiani</i> , Roma 1960-
DÈMÈTRAKOS	D. DÈMÈTRAKOS, <i>Μέγα λεξικόν ὅλης τῆς Ἑλληνικῆς γλώσσης</i> , Athèna 1964
DHGE	<i>Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques</i>
DOP	<i>Dumbarton Oaks Papers</i>
DOS	Dumbarton Oaks Studies

<i>DO Seals</i>	<i>Catalogue of Byzantine Seals at Dumbarton Oaks and in the Fogg Museum of Art.</i> I, J. NESBITT et N. OIKONOMIDÈS, <i>Italy, North of the Balkans, North of the Black Sea</i> , Washington, DC 1991 ; II, J. NESBITT et N. OIKONOMIDÈS, <i>South of the Balkans, the Islands, South of Asia Minor</i> , Washington, DC 1993 ; III, J. NESBITT et N. OIKONOMIDÈS, <i>West, Northwest, and Central Asia Minor and the Orient</i> , Washington, DC 1996 ; IV, J. NESBITT et N. OIKONOMIDÈS, <i>The East</i> , Washington, DC 2001 ; V, E. MCGEER, J. NESBITT et N. OIKONOMIDÈS, <i>The East (continued), Constantinople and Environs, Unknown Locations, Addenda, Uncertain Readings</i> , Washington, DC 2005.
DPhHKW	Denkschriften der philosophisch-historischen Klasse, Wien voir aussi : VB
DS	<i>Dictionnaire de spiritualité</i>
DTC	<i>Dictionnaire de théologie catholique</i>
EA	<i>Ἐκκλησιαστικὴ ἀλήθεια</i>
EASA	Collection des études augustiniennes, série Antiquité
EASMATM	Collection des études augustiniennes, série Moyen Âge et Temps modernes
EEBS	<i>Ἐπετηρὶς ἐταιρείας Βυζαντινῶν σπουδῶν</i>
EI	<i>Encyclopaedia of Islam</i> (1 ^{re} éd., 1913-1938)
EP ²	<i>Encyclopaedia of Islam</i> (2 ^e éd., 1954-2005)
EP ³	<i>Encyclopaedia of Islam</i> (3 ^e éd., 2007-)
EO	<i>Échos d'Orient</i>
FBR	Forschungen zur byzantinischen Rechtsgeschichte
FM	<i>Fontes minores</i>
GCS	Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten Jahrhunderte
GNO	Gregorii Nysseni opera
GOTbR	<i>Greek Orthodox Theological Review</i>
GRBS	<i>Greek, Roman and Byzantine Studies</i>
IRAIK	<i>Известия Русскаго Археологическаго Института в Константинополе</i>
JAC	<i>Jahrbuch für Antike und Christentum</i>
JANIN, <i>Églises de Constantinople</i>	R. JANIN, <i>Le siège de Constantinople et le patriarcat œcuménique. III, Les églises et les monastères</i> (Géographie ecclésiastique de l'Empire byzantin 3), Paris 1953 ¹ , 1969 ²
JANIN, <i>Grands centres</i>	R. JANIN (†), <i>Les églises et les monastères des grands centres byzantins (Bithynie, Hellespont, Latros, Galésios, Trébizonde, Athènes, Thessalonique)</i> (Géographie ecclésiastique de l'Empire byzantin 2), Paris 1975
J ECS	<i>Journal of Eastern Christian Studies</i>
JÖB [JÖBG]	<i>Jahrbuch der Österreichischen Byzantinistik</i>
KRIARAS	E. KRIARAS, <i>Λεξικό της μεσαιωνικής Ελληνικής Δημόδους Γραμματείας 1100-1669</i> , Thessalonikè 1968-
LAMPE	G. W. H. LAMPE, <i>A Patristic Greek Lexicon</i> , Oxford 1961
LAURENT, <i>Sceaux</i>	V. LAURENT, <i>Le corpus des sceaux de l'Empire byzantin. V, 1-3, L'Église</i> , Paris 1963-1972 ; II, <i>L'administration centrale</i> , Paris 1981
LBG	<i>Lexikon zur byzantinischen Gräzität</i>
LCL	The Loeb Classical Library
<i>Livre des cérémonies</i>	CONSTANTIN VII PORPHYROGÉNÈTE, <i>Le livre des cérémonies</i> , éd. G. DAGRON et B. FLUSIN (CFHB 52.1-5), Paris 2020
LSJ	H. G. LIDDELL, R. SCOTT, H. S. JONES et R. MCKENZIE, <i>A Greek-English Lexicon</i> , Oxford 1940 ⁹
LTK	<i>Lexikon für Theologie und Kirche</i>

MB	K. N. SATHAS, <i>Μεσαιωνική βιβλιοθήκη ἢ Συλλογή ἀνεκδότων μνημείων τῆς ἐλληνικῆς ἱστορίας</i> , Venezia 1872-1894
MMed	The Medieval Mediterranean. Peoples, Economies and Cultures, 400-1500
MEG	<i>Medioevo Greco</i>
MGH	Monumenta Germaniae Historica
MM	<i>Acta et diplomata Graeca medii aeni sacra et profana collecta</i> , éd. F. MIKLOSICH et J. MÜLLER, Wien 1860-1890, réimpr. Aalen 1968
Monographies	Monographies (Centre de recherche d'histoire et civilisation de Byzance)
MOŠIN-TRALJIĆ	V. A. MOŠIN et S. M. TRALJIĆ, <i>Filigranes des XIII^e et XIV^e ss. = Vodeni znakovi XIII i XIV vijeka</i> , I-II, Zagreb 1957
Mus.	<i>Le Muséon</i>
MVB	Mainzer Veröffentlichungen zur Byzantinistik
NE	<i>Νέος Ἑλληνομνήμων</i>
OCA	Orientalia christiana analecta
OC	<i>Oriens Christianus</i>
OCP	<i>Orientalia christiana periodica</i>
ODB	<i>The Oxford Dictionary of Byzantium</i> , I-III, New York, Oxford 1991
OECS	Oxford Early Christian Studies
OS	<i>Ostkirchliche Studien</i>
PBE	<i>Prosopography of the Byzantine Empire</i> . I, 641-867
PBW	<i>Prosopography of the Byzantine World</i>
PG	<i>Patrologia Graeca</i>
Pinakes	<i>Pinakes, textes et manuscrits grecs</i> (https://pinakes.irht.cnrs.fr)
PL	<i>Patrologia Latina</i>
PLP	<i>Prosopographisches Lexikon der Palaiologenzzeit</i>
PLRE	A. H. M. JONES, J. R. MARTINDALE et J. MORRIS, <i>The Prosopography of the Later Roman Empire</i> , I-IV, Cambridge 1971-1992
PmBZ	<i>Prosopographie der mittelbyzantinischen Zeit (641-1025)</i>
PO	Patrologia Orientalis
PRK	<i>Das Register des Patriarchats von Konstantinopel</i> . I, <i>Edition und Übersetzung der Urkunden aus den Jahren 1315-1331</i> , éd. H. HUNGER et O. KRESTEN (CFHB 19/1), Wien 1981 ; II, <i>Edition und Übersetzung der Urkunden aus den Jahren 1337-1350</i> , éd. H. HUNGER, O. KRESTEN, E. KISLINGER et C. CUPANE (CFHB 19/2), Wien 1995 ; III, <i>Edition und Übersetzung der Urkunden aus den Jahren 1350-1363</i> , éd. J. KODER, M. HINTERBERGER et O. KRESTEN (CFHB 19/3), Wien 2001
PTS	Patristische Texte und Studien
RBK	<i>Reallexikon zur byzantinischen Kunst</i>
REB	<i>Revue des études byzantines</i>
REG	<i>Revue des études grecques</i>
Regesten	F. DÖLGER, <i>Regesten der Kaiserurkunden des Oströmischen Reiches von 565-1453</i> . I.1, <i>Regesten von 565-867</i> , éd. A. E. MÜLLER, J. PREISER-KAPPELLER et A. RIEHLE, München, 2009 ² ; I.2, <i>Regesten von 867-1025</i> , éd. A. E. MÜLLER et A. D. BEIHAMMER, München 2003 ² ; II, <i>Regesten von 1025-1204</i> , éd. P. WIRTH, München 1995 ² ; III, <i>Regesten von 1204-1282</i> , éd. P. WIRTH, München 1977 ² ; IV, <i>Regesten von 1282-1341</i> , München 1960 ; V, <i>Regesten von 1341-1453</i> , éd. P. WIRTH, München 1965
Regestes	<i>Les registres des actes du patriarcat de Constantinople</i> . I, <i>Les actes des patriarches</i> . 1, V. GRUMEL, <i>Les registres de 381 à 715</i> , Paris 1972 ² ; 2-3, V. GRUMEL et J. DARROUZÈS, <i>Les registres de 715 à 1206</i> ,

	Paris 1989 ² ; 4, V. LAURENT, <i>Les registes de 1208 à 1309</i> , Paris 1971 ; 5, J. DARROUZÈS, <i>Les registes de 1310 à 1376</i> , Paris 1977 ; 6, J. DARROUZÈS, <i>Les registes de 1377 à 1410</i> , Paris 1979 ; 7, J. DARROUZÈS, <i>Les registes de 1410 à 1453</i> , Paris 1991
RESEE	<i>Revue des études sud-est européennes</i>
RGK	<i>Repertorium der griechischen Kopisten</i>
RP	G. A. RHALLÈS et M. POTLÈS, <i>Σύνταγμα τῶν θείων καὶ ἱερῶν κανόνων</i> , I-VI, Athènes 1852-1859
RHE	<i>Revue d'histoire ecclésiastique</i>
RHT	<i>Revue d'histoire des textes</i>
ROC	<i>Revue de l'Orient chrétien</i>
ROL	<i>Revue de l'Orient latin</i>
RSBN [SBN]	<i>Rivista di studi bizantini e neoellenici</i>
RSBS	<i>Rivista di studi bizantini e slavi</i>
SBS	<i>Studies in Byzantine Sigillography</i>
SC	Sources chrétiennes
SH	Subsidia Hagiographica
ST	Studi e Testi
SVChr	Supplements to Vigiliae Christianae
<i>Syn. CP</i>	<i>Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae e codice Sirmondiano nunc Berolinensi, adiectis synaxariis selectis. Prophylaeum ad Acta sanctorum Novembris</i> , éd. H. DELEHAYE, Bruxelles 1902
TGL	H. ESTIENNE, C.-B. HASE, L. et W. DINDORF, <i>Thesaurus Graecae linguae</i> , Paris 1831-1865
<i>Tb</i>	<i>Θησαυρίσματα / Thesaurismata</i>
<i>TbEE</i>	<i>Θρησκευτική καὶ Ἡθική Ἐγκυκλοπαίδεια</i>
TIB	Tabula imperii Byzantini
TLG	<i>Thesaurus Linguae Graecae</i> (https://stephanus.tlg.uci.edu/)
TM	<i>Travaux et Mémoires</i>
TTH	Translated Texts for Historians
<i>Typicon</i>	J. MATEOS, <i>Typicon de la Grande Église</i> , I-II (OCA 165-166), Roma 1962-1963
Variorum	Variorum Collected Studies Series
VB	Veröffentlichungen zur Byzanzforschung (auparavant : Veröffentlichungen der Kommission für Byzantinistik et Veröffentlichungen der Kommission für die <i>Tabula Imperii Byzantini</i> ; voir aussi DPHKW)
<i>VChr</i>	<i>Vigiliae Christianae</i>
<i>VV</i>	<i>Византийский Временник</i>
WBS	Wiener Byzantinistische Studien
ZÉPOS, <i>Jus</i>	J. et P. ZÉPOS, <i>Jus Graecoromanum</i> , Athènes 1931, réimpr. Aalen 1962
ZRVI	<i>Зборник Радова Византолошког Института</i>